

## **APPEL A PROJETS**

### **« ETABLISSEMENTS ET SERVICES PROMOTEURS DE DEMOCRATIE SANITAIRE »**

**Dossier - 2018**

**INTITULE DU PROJET :  
SYNDICAT d'INITIATIVES pour la SANTE (SIS) en Sud Gironde**

**Création et mise en œuvre d'un Syndicat d'Initiatives pour la Santé, en Zone rurale, au cœur du territoire, co-construite avec les usagers et les partenaires ville/hôpital (professionnels sanitaires, sociaux et médico-sociaux, élus du territoire).  
Démarche partenariale et participative inscrite dans le parcours de santé/parcours de vie de chacun et de tous.**

# 1-1. Présentation de l'établissement

## Identification :

Nom : Centre Hospitalier Sud Gironde

Adresse : BP 90055

Code postal : 33192

Téléphone : 05.56.76.57.01.

Courriel : [direction@ch-sudgironde.fr](mailto:direction@ch-sudgironde.fr)

Commune : LA REOLE

Télécopie : 05.56.63.40.28

## Identification du représentant légal :

Nom : CRESPO-GARCIA

Prénom : Françoise

Fonction : Directeur

Téléphone : 05.56.76.57.01

Courriel : [direction@ch-sudgironde.fr](mailto:direction@ch-sudgironde.fr)

## Identification de la personne chargée du présent dossier :

Nom : **BELLOUGUET**

Prénom : **Francine**

Fonction : Directrice des soins, de la qualité et de la gestion des risques

Téléphone : 05.56.76.37.04

Courriel : [francine.bellouquet@ch-sudgironde.fr](mailto:francine.bellouquet@ch-sudgironde.fr)

## Identification de la personne représentant les usagers chargée du présent dossier :

Nom : **POUPARD** ..... Prénom **Ginette**

Fonction : Patient Expert, Présidente CTS Gironde, Administrateur France Asso Santé

Téléphone : 06 75 79 75 09

Courriel : [ginette.poupard3@gmail.com](mailto:ginette.poupard3@gmail.com)

## Identification de la personne représentant l'axe prévention de ville : DAC ETP Sud Gironde

Nom : **DE MARCHI** ..... Prénom : **Céline**

Fonction : Chargée de Projet

Téléphone : 06 79 03 86 11

Courriel : [dacetsudgironde@escale-sante.fr](mailto:dacetsudgironde@escale-sante.fr)

## Co-partenaire du présent dossier : France Assos Santé Nouvelle Aquitaine

Nom : **KLEIN** ..... Prénom : **Etienne**

Fonction : Coordonnateur URAASS Nouvelle Aquitaine

Téléphone : 06 86 17 17 43

Courriel : [eklein@france-assos-sante.org](mailto:eklein@france-assos-sante.org)

Une convention de fonctionnement sera établie entre les partenaires signataires.

# 1-2. Contexte

## **Existence d'un constat et des problématiques qui en découlent (enjeux de santé, dysfonctionnements observés, etc.) :**

La rédaction de cet appel à projet est le fruit de réflexions et de concertations qui ont mené au recueil d'informations, auprès des différents acteurs du territoire, notamment celles des usagers :

- leurs constats, leurs besoins et leurs attentes,
- leur envie de participer activement à la mise en œuvre des actions,
- leur souhait de ne pas être qu'un « malade », qu'un « usager » mais d'être aussi une personne, un partenaire pour favoriser les meilleures conditions pour la « rencontre » et le partenariat « soignant-soigné ».

***A partir de cet « état des lieux », notre ambition est de créer un Syndicat d'Initiatives pour la Santé en Sud Gironde qui repose sur la capacité des acteurs locaux - dynamiques et coopérants- à s'unir, à fédérer pour apporter des réponses concertées et adaptées.***

### **✂ Quelques chiffres :**

- L'arrondissement de Langon, c'est 15 Cantons, 197 Communes, 5 communautés de communes, 2 pays, etc.
- Les zones d'intervention : le Territoire de Proximité de l'ARS, le pôle de Solidarité du Conseil Départemental et les 4 MDSI (Bazas, Cadillac, Langon, La Réole).
- **Un bassin rural et isolé, identifié comme un territoire en vulnérabilité économique et avec population en précarité** (130000 HABITANTS - 8,56% de la population girondine, une densité 48 ,2h/km2 avec des écarts très marqués - (8,4 Captieux, 146 Langon)).
- Très fort vieillissement de la population: 33000 personnes de plus de 60ans (25,9% de la population), 13500 de plus de 75 ANS (10,6%)
- 37,7% de la population de plus de 80 ANS vivant seule à domicile.

### **✂ Points forts du territoire :**

- Les établissements publics du territoire du Sud de la Gironde en direction commune: le Centre Hospitalier Sud Gironde, le Pôle Public Médico-social de Monségur, le Centre Hospitalier de Bazas, le Centre Hospitalier de Cadillac et le Centre de Soins de Podensac.
- Un assez bon taux d'équipement en matière d'aide et de soins : 4 Maison de Santé Pluridisciplinaire et 2 privées, CLIC, MAIA, Réseau Escalier SANTE, Maisons des adolescents, PASS, CMP...
- La construction d'une Plateforme Territoriale d'Appui,
- Des structures ressources complémentaires pour favoriser le développement de l'Education Thérapeutique en proximité : le Dispositif d'Appui, d'Accompagnement et de Coordination Sud Gironde (DAC ETP) et l'Unité Transversale en Education thérapeutique du Patient en Sud Gironde (UTEP),
- Un Contrat Local de Santé et un Conseil territorial en Santé Mentale,
- Un plan d'actions de prévention hors les murs porté par les différents sites hospitaliers en direction commune,
- Des actions de prévention portées par différents acteurs,

### **✂ Points d'alerte du territoire :**

- ***Une population vieillissante à niveau de vie très faible,***

- **Un territoire rural vaste, des secteurs à habitat dispersé et isolé, des difficultés au déplacement.**
- **Une population de professionnels libéraux vieillissante, avec localement un déficit marqué,**
- **Des difficultés de recrutement d'intervenants à domicile formés,**
- **Des postures professionnelles de repli sur soi liées à l'isolement professionnel (distances difficultés de coopération...),**
- **Une difficulté de lisibilité et de visibilité des ressources disponibles sur le territoire,**
- **Un foisonnement des offres en matière de prévention (APA, ETP etc...) peu lisible.**
- **Des difficultés d'accès aux transports.**
- **Des cloisonnements persistants entre sanitaire, médico-social et social mais aussi entre ville et hôpital malgré des initiatives de terrain.**
- **Des associations peu représentées par manque de moyens financiers et humains.**

Aujourd'hui, si les représentants des usagers sont présents et participent à certaines instances et manifestations, il n'existe pas de lieux identifiés par la population pour favoriser le développement à l'autonomie par la promotion des actions de prévention.

### ✂ **Les attentes des usagers :**

#### ⇒ **Ce qui a initié notre réflexion :**

- Les points énoncés ci-dessous mis en avant par les travaux du DAC ETP :
  - Besoins d'information sur les dispositifs, services et accompagnements mis en place ou projetés,
  - Besoins de lisibilité sur l'ensemble des actions de prévention (de l'éducation à la santé à l'éducation thérapeutique) pour le grand public mais également les professionnels des différents champs d'action,
  - Place et rôle des associations (difficultés pour être efficacement présentes et actives sur ce territoire excentré).
- La liaison-coordination hôpital-domicile, sortir de l'isolement, information sur les droits individuels en établissement et au domicile : qualité et sécurité des soins, problématiques de fin de vie, protection des personnes fragiles, pouvoir adhérer aux dispositifs d'accompagnement, ouverture des droits, accessibilité ... etc.

#### ⇒ **Ce que nous avons recueilli auprès des usagers et des associations (cf. annexes 1 et 2 questionnaires à destination du grand public et des associations d'usagers):**

La méthodologie de recueil des attentes des usagers et des associations a consisté à :

- Sélectionner des partenaires
- Présenter le questionnaire que nous avons élaboré
- Recueillir les informations
- Traiter les données
- Elaboration du projet à partir de ces données...

#### **Les difficultés :**

- Epuisement, détérioration de l'état général,
- Manque d'écoute, de compréhension et de communication par les professionnels de santé,
- Aucun repère pour s'orienter dans le parcours de santé (prévention et accès aux soins),
- ...

#### **Les attentes :**

- Ecoute,
- Faciliter l'accès aux soins (lisibilité, visibilité, délais...),

- Source d'information en proximité du domicile sur le parcours de soin, accès aux droits,
- Simplifier les démarches,
- ...

83,3% des répondants au questionnaire grand public pensent qu'un lieu dédié aux citoyens, hors de l'hôpital, au cœur du territoire et ouvert à tous, pourrait être une solution tant chez le grand public que chez les associations.

**Les permanences attendues en priorité dans ce lieu :**

1. Une information sur les prestations disponibles sur le territoire (ateliers prévention, soins...), une aide quant à l'accès aux droits et aux démarches « santé ou sociale » à effectuer par internet,
2. Une aide sociale, un annuaire des professionnels et des structures du territoire, une permanence des associations de patients et d'utilisateurs,
3. Une aide juridique, une permanence « sage-femme » pour les adolescents et les jeunes adultes, une permanence « addicto », des rencontres de partage et d'échanges.

80% des répondants associatifs déclarent souhaitaient participer à la vie de cette structure.

80% des associatifs et 100% du grand public pensent qu'un site internet en appui pourrait répondre aux attentes.

50% des répondants « grand public » des rencontres, des conférences, des tables rondes.

***Nous souhaitons créer un Syndicat d'Initiatives pour la Santé sur le territoire Sud Gironde avec l'ensemble des acteurs du territoire (Usagers, structures de « ville/hôpital », collectivités, institutionnels...) afin de :***

- ***mettre en commun une expertise : celle des associations d'utilisateurs,***
- ***offrir des espaces aux associations pour assurer des permanences, se rencontrer et rendre lisible l'offre du territoire,***
- ***initier des échanges et la co-construction avec et entre les associations, les partenaires de ville et de l'hôpital (CLIC, MAIA, MDA, MDSI, PASS, CPM, DAC ETP, UTEP ...), les représentants des usagers et les usagers, les institutionnels et les collectivités,***
- ***créer et mettre à disposition une banque de données sur les actions du territoire pour renseigner et orienter les patients et/ou leur entourage,***
- ***mettre à disposition une banque de données sur les professionnels et structures de soin en collaboration avec la plateforme territoriale d'appui,***
- ***collaborer dans le cadre du contrat local de santé, du contrat de santé mental, du conseil territorial de santé sur le territoire.***

L'ensemble des travaux et réflexions, menés avec une méthodologie participative, inscrivent les préoccupations des usagers-citoyens dans la dynamique du parcours de santé, intégré au parcours de vie individuel et collectif, vécu au cœur du territoire.

Ils ont pour objectifs de développer les capacités individuelles et collectives (associatives par exemple) pour être en mesure de développer une démarche active et partenariale tout au long de la vie avec la/les maladie(s) chronique(s): observation, recueil des besoins et des attentes, invention de dispositifs, actions de prévention, promotion de la santé, accompagnements à l'autonomie, co-construction, participation à l'évaluation pour avancer dans l'adhésion, mesurer la pertinence et l'efficacité.

***Parallèlement au déploiement de la PTA destinée aux professionnels de santé, ce Syndicat d'Initiatives pour la Santé (SIS) serait :***

- ***la ressource essentielle destinée cette fois, aux usagers, dans une logique de positionnement en tant qu'acteur de leur santé,***
- ***Une ressource faite par et pour l'utilisateur (permanence d'associations...).***

# 1-3. Description du projet

## ■ Intitulé :

**Création et mise en œuvre d'un Syndicat d'Initiatives pour la Santé, en Zone rurale, au cœur du territoire, co-construite avec les usagers et les partenaires ville/hôpital (professionnels sanitaires, sociaux et médico-sociaux, élus du territoire).**

**Démarche partenariale et participative inscrite dans le parcours de santé/parcours de vie de chacun et de tous.**

### Ses missions :

- accueillir, écouter, recueillir les difficultés, informer et orienter l'utilisateur sur l'ensemble de l'offre de prévention, de promotion de la santé, d'accès aux droits,
- renseigner et orienter vers l'ensemble des structures d'appui, d'accompagnement, de soins,
- offrir une documentation adaptée à la demande,
- présenter une offre la plus exhaustive possible de l'ensemble de l'offre du territoire,
- proposer des temps de rencontres avec les associations et les structures ressources du territoire,
- organiser des manifestations et de rencontre avec des professionnels du territoire,
- héberger des actions de prévention et d'éducation thérapeutique,
- communiquer sur les actions du territoire et faire découvrir l'offre globale,
- orienter en cas de besoin l'utilisateur vers les instances officielles de défense des droits des usagers via l'UNAASS France Assos Santé.

## ■ Objectifs du projet :

Général	Spécifiques	Opérationnels
Mettre à la disposition du grand public un lieu « ressource » d'écoute, d'information, d'orientation, de rencontre et de communication pour apporter des réponses adaptées co-construit avec l'ensemble des acteurs sur le territoire.	Co-construire le Syndicat d'Initiatives pour la Santé	Recruter un chargé de coordination et un chargé d'accueil et d'orientation
		Constituer un comité de pilotage qui sera piloté par le chargé de coordination, appuyé par un usager.
		Rédiger le cahier des charges de la future structure
		Définir en comité de pilotage les axes d'actions prioritaires du chargé de coordination
	Positionner l'utilisateur et les associations agréées en santé en tant que : <ul style="list-style-type: none"> <li>• promoteur et pilote d'actions concertées,</li> <li>• ressources pour recueillir et</li> </ul>	Mobiliser les associations d'utilisateurs, de promotion d'APA et de Nutrition, de promotion de santé pour la co-construction du Syndicat d'Initiative de la Santé, puis l'animation de ce lieu de vie et d'accueil
		Organiser, avec les autres acteurs, des groupes de travail pour favoriser la coopération des usagers, professionnels sanitaires, sociaux et médico-sociaux, établissement de santé, élus, DSDEN ...sur les thèmes suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Prévention,</li> </ul>

	synthétiser les événements indésirables, les dysfonctionnements dans le parcours de santé	<ul style="list-style-type: none"> <li>• ETP (développer en proximité et diversifier l'offre en fonction des besoins identifiés par l'ensemble des acteurs,</li> <li>• Précarité et fragilité,</li> <li>• Addiction,</li> <li>• Vieillesse de la population,</li> <li>• Accompagnement à l'autonomie,</li> <li>• Intégration des patients experts dans les structures</li> </ul>
		Co-construire la banque de données des actions du territoire
		Co-construire un livret unique destiné à l'usager afin qu'il se repère au mieux pour son parcours de santé et facilite son accès aux soins
		Proposer des débats citoyens sur des problématiques identifiées comme prioritaires par les groupes de travail pour favoriser la participation directe, susciter l'engagement bénévole citoyen.
		Ouvrir une concertation pour conforter la représentation des usagers et nommer des référents dans les différentes structures (sanitaire, sociale, médico-sociale, hospitalière, collectivités...)
		Participer activement à la mise en œuvre et à la dynamique du Contrat Local de Santé (CLS)
		Intégrer les usagers dans les projets du territoire en cours ou en construction à destination des personnes/des usagers portés par les professionnels sanitaire, social et médico-social, les collectivités ... (PTA, programmes de promotion et de prévention, portés par les professionnels, les structures et/ou les élus)
Positionner l'usager en tant que partenaire et relai d'information et de communication auprès de ses pairs et des acteurs	Auprès de ses pairs : accueillir, écouter, orienter le grand public vers les dispositifs, les programmes adaptés au sein de la Maison des citoyens ou en équipe mobile.	
	Mobiliser et favoriser l'adhésion des personnes pour intégrer les actions, les projets (recruter des bénévoles) par des actions in situ ou par les actions de l'équipe mobile.	
	Auprès des acteurs du territoire, des professionnels du sanitaire, du social et médico-social, collectivités : informer, partager, co-construire, orienter	

***Il nous paraît important d'évoquer avec le copil la possibilité d'équiper le Syndicat d'Initiative pour la Santé de la plateforme PAACO.***

***Cela permettrait pour les usagers qui le désirent de créer un dossier « en prévention » qui contiendrait des informations sur les conditions actuelles et qui faciliterait l'entrée « en urgence » des patients hospitalisés par des données sur les personnes à prévenir, les moyens à disposition (aides à domicile, logement adapté,...) ....***

#### ■ **Public visé :**

Tous les citoyens : enfants, adolescents, parents, adultes, seniors, familles, aidants...

Toute personne en recherche d'accompagnement, d'information ou avec la volonté de construire, de partager, de s'investir dans un projet.

#### ■ **Modalités de co-construction et de codécision avec les usagers et leurs représentants**

##### **1. Pour la partie rédaction du projet**

Ce projet a été élaboré conjointement avec :

- la présidente du CTS Gironde, Madame Poupard,

- le Centre Hospitalier Sud Gironde, Madame Bellouquet,
- le coordinateur de France Assos Santé Nouvelle Aquitaine, Monsieur Klein,
- le DAC ETP Sud Gironde, Madame De Marchi.

Nous avons établi des contacts avec les partenaires extérieurs (associations d'usagers, MAIA, CLIC, Escale Santé, Maison des adolescents, PASS, syndicat mixte et CLS, professionnels libéraux ....) pour présenter notre réflexion de création d'un Syndicat d'Initiatives pour la santé du Sud Gironde, recueillir leurs ressentis, leurs représentations et évoquer la co-construction.

Un questionnaire des recueils des besoins a été proposé au grand public, aux structures ressources du territoire ainsi qu'aux associations d'usagers.

## **2. Pour la partie mise en œuvre après accord et financement du projet**

✂ **Démarche pédagogique partenariale pour un usager-citoyen responsable de sa santé** basée sur :

- Coordination et coopération des acteurs,
- Concertation et partage d'expériences des acteurs à partir des retours des usagers ou des événements indésirables et des dysfonctionnements recensés,
- Collaboration et Co-construction de l'ensemble des actions pour faciliter l'accès et l'autonomie dans le parcours de santé,
- Co-évaluation pour maintien ou ajustement.

✂ **A chaque étape**, il est important de tenir compte :

- des savoirs et des compétences scientifiques, techniques des acteurs professionnels,
- des savoirs et des compétences individuels profanes de chacun des citoyens par rapport à leur vie quotidienne,
- des savoirs et les compétences d'expérience et d'expertise acquis, développés par les associations agréées en santé dans leur champ particulier et/ou transversal d'implication,

Également :

- de mettre en œuvre et de développer chez les participants les capacités individuelles et collectives d'expression, et d'invention de processus qui conviennent,
- de privilégier les outils induits par le respect de la posture éducative,
- de RESPECTER tout au long de cette démarche partenariale le droit à la décision libre et éclairée, le droit à l'accessibilité, la qualité et la sécurité des accompagnements tout au long du parcours de santé.

✂ **Les grands axes de démarrage du projet (objectifs opérationnels) après accord pour le projet et le financement :**

Ces axes seront retravaillés dès la constitution du copil.

<b>Axe 1 – année 1</b>	<b>Axe 2 – année 2</b>	<b>Axe 3- année 3</b>
1. Recruter un chargé de coordination, formé en santé publique et en méthodologie de projet qui assurera la coordination de l'ensemble du projet appuyé par un représentant des usagers 2. Constituer un comité de pilotage qui assurera une fonction stratégique et aura pour objectif de réunir l'ensemble des acteurs du territoire, 3. Définir les axes d'actions prioritaires et les thématiques,	1. Ouverture du syndicat d'initiatives pour la santé au cœur du territoire, 2. Mise en œuvre de l'accueil, de l'écoute, de l'information, de l'accompagnement, de l'orientation des usagers 3. Maintien et développement des partenariats, des actions sur le territoire Sud Gironde	1. Mobilisation des associations de patients, des associations du territoire en lien avec la nutrition et l'APA 2. Rédaction d'un règlement intérieur de fonctionnement du syndicat d'initiatives pour la santé.



<p>4. Choisir le lieu possible d'implantation de cette structure en concertation avec le CLS,</p> <p>5. Constituer des groupes de travail pilotés par des binômes « usagers et acteurs du territoire » (par exemple : cahier des charges, fonctionnement, permanences, etc),</p> <p>6. En fonction des objectifs opérationnels, définir des binômes pilotes « Usagers</p> <p>7. Planification et organisation des rencontres des groupes de travail par le chargé de mission.</p> <p>8. Recherche de financements pour la partie mobile du projet,</p> <p>9. Recruter un chargé d'accueil et d'orientation pour la 2<sup>ème</sup> année</p>	<p>4. Relayer les actions de prévention et d'éducation thérapeutique sur le territoire afin de favoriser la participation des usagers</p> <p>5. Création de la banque de données,</p> <p>6. Création du livret unique destiné à l'utilisateur pour favoriser la fluidité de son parcours de santé,</p> <p>7. Création du site internet,</p> <p>8. Développement de la partie mobile après obtention des financements</p>	
--	--	--

#### ■ Description précise et concise du fonctionnement du projet

- dont méthodologie retenue
- dont modalités de modélisation

#### Caractère innovant DU Syndicat d'Initiatives pour la santé :

- ⇒ 1 lieu physique identifié qui orientera et fera la promotion des structures disponibles (maillage du territoire) ainsi que de l'ensemble des actions présentes sur le territoire,
- ⇒ 1 relais itinérant (bus) qui portera l'ensemble de l'offre disponible sur les territoires les plus isolés.

A l'heure actuelle, il n'existe pas sur le territoire de Syndicat d'Initiatives pour la Santé.

France Assos Santé porte des Maisons des usagers hébergées au sein de structures hospitalières et qui touchent moins de 20% de la population, notamment le public hospitalisé ou leur entourage.

Le Syndicat d'Initiatives pour la Santé a pour objectif de mettre à disposition auprès du grand public :

- un lieu d'accueil, d'accompagnement et d'orientation pour les usagers que ce soit sur le champ de la prévention/promotion de la santé ou bien sur l'accès aux droits et les démarches sociales.
- un lieu où les associations pourront se poser et construire avec l'ensemble des partenaires du territoire,
- un lieu où les acteurs de la prévention et de l'éducation thérapeutique pourront assurer une lisibilité de leurs actions, pourront proposer leurs actions, pourront associer les patients à la réflexion et la construction.

Afin de lutter contre les inégalités et en tenant compte de la difficulté de chacun à se déplacer sur le territoire, il est envisagé que ce Syndicat d'Initiative de la Santé puisse porter son action dans les terres les plus isolées par la mise en œuvre d'un **véhicule mobile** qui aura pour objectifs d'apporter au plus proche du lieu de vie des usagers les objectifs cités ci-dessus.

Le projet repose donc à la fois sur :

- la mise à disposition d'un local au cœur du territoire,
- la construction d'un maillage avec les structures relais du territoire (cf. : documents en annexe),
- la mise à disposition et donc l'achat d'un véhicule (type minibus) aménagé, **pour y tenir** :
  - **des permanences,**
  - **des réunions d'information,**
  - **des manifestations autour de la santé,**
  - **des actions d'éducation thérapeutique et d'accompagnement à l'autonomie,**

- **de la documentation en matière de santé.**

**Le bus pourrait se déplacer dans différentes communes, sur des lieux et à des horaires stratégiques (jours de marché, manifestations organisées dans la commune, ...).**

**Celui-ci serait animé à la fois par les associations qui souhaitent développer leur activité sur les territoires isolés et par les structures type CLIC, MAIA, MDA, etc.**

**Ce projet nécessite une adhésion et une implication des communes qui délivrent l'autorisation de stationnement du véhicule.**

Quelques exemples : des bus type « Bus santé » (Ardèche), « Bus info santé » (Lyon) ou encore « Bus promotion santé » (Hauts-de-France) ont été mis en place.

Ce projet peut donc être adapté en fonction des spécificités de territoire, nous ciblons bien sûr les populations âgées, précaires, les jeunes mais aussi toutes personnes en recherche de conseil et de soutien dans un parcours de santé.

Il peut être mis en place de manière permanente et est susceptible d'évolution au regard des besoins identifiés par la population et des attentes qui seront exprimées quand l'activité aura commencé.

***Il est envisagé de demander un financement pour la partie mobile dans le cadre de la conférence des financeurs.***

### **La démarche partenariale :**

Seront conviés au copil pour la construction du partenariat et des groupes de travail :

- Les représentants d'usagers,
- Les 5 sites hospitaliers, les Ephad, etc.
- Les professionnels libéraux, les maisons et pôles de santé,
- Les DAC et UTEP du Sud Gironde,
- Les CDC,
- L'ensemble des structures sociales et médicosociales : CLIC, MAIA, CIAS, CCAS, MDSI, la maison des adolescents, ... etc.
- Les structures promotrices d'action de santé,
- La DSDEN
- L'ARS, le département, la CPAM, les caisses de retraite, la CAF,
- Les représentants des CTS, CLS, CLS mentale ....

### **Méthodologie retenue :**

- 
- Création d'un copil avec une mission de fonction stratégique,
- Animation et pilotage du Syndicat d'Initiative de la Santé par un binôme « usager » et chargé de mission,
- Observation et analyse sur une méthode participative de groupes de travail.

■ **Délai** : date de mise en œuvre et durée envisagée

### **Mise en œuvre :**

1. Dès l'agrément du projet et l'accord de financement,
2. **pas de date finale**, chaque année, il y aura une analyse des indicateurs d'évaluation des missions, une rédaction d'un bilan des actions réalisées, en cours et à mettre en œuvre, les membres du comité de pilotage et les associations rédigeront les perspectives pour l'année à venir en fonction de l'avancée des actions.
3. La possibilité de dupliquer ce projet sur d'autres territoires.

- **Zone géographique ou territoire de réalisation de l'action** (quartier, commune, canton, département, zone géographique.). Préciser le nom du (des) territoire(s) concerné(s) :

Le territoire retenu est le Sud Gironde avec un lieu de mise en œuvre physique à déterminer avec le comité de pilotage et le Contrat Local de santé avec les critères suivants :

- ⇒ Un lieu unique d'accès facilité par les différents moyens de transport publics,
- ⇒ Un pivot physique sur le territoire,
- ⇒ Une adresse identifiée,
- ⇒ ....

**Il est envisagé que les locaux soient mis à disposition gracieusement.**

Pour la partie mobile du projet, nous avons identifié dans un premier temps les lieux suivants :

- Bazas,
- Captieux,
- Grignols,
- Langon,
- La Réole,
- Monségur,
- Pellegrue,
- Sauveterre,
- Autres lieux à définir avec le comité de pilotage.

■ **Demande :**

**Labellisation seule « Etablissement ou service promoteur de démocratie sanitaire »**

**Labellisation « Etablissement ou service promoteur de démocratie sanitaire » et financement**

# 1-4. Evaluation de l'action et impact sur la démocratie en santé

**Méthodes d'évaluation, indicateurs choisis, périodicité au regard des objectifs ci-dessus :**

\*Réunions trimestrielles entre les acteurs intervenant dans la Maison des Citoyens en Sud Gironde (4/an).

**Indicateurs de suivi**

**1. Copil**

- a. Nombre de copil organisés
- b. Nombre de participants présents/ Nombre de participants attendus
- c. Représentativité de chaque secteur d'activité

**2. Groupe de travail**

- a. Nombre de groupes de travail réalisés / Nombre de groupes prévus
- b. Nombre de participants par réunion et par groupe

c. Nombre de groupes de travail ayant réalisé les objectifs de départ

**3. Réunions des associations de patients**

- a. Nombre d'associations d'usagers actives sur le territoire au début de l'action (janvier 2018) / Nombre d'associations d'usagers actives sur le territoire à fin décembre 2018
- b. Nombre d'associations d'usagers partenaires des actions en Sud gironde en janvier 2108 / Nombre d'associations d'usagers partenaires des actions en Sud Gironde en décembre 2018
- c. Rédaction du règlement intérieur de la structure

**4. Réunions d'information :**

- a. Nombre de réunions prévues/ nombre de réunions organisées
- b. Nombre de participants

**5. Nombre de contacts**

- Nombre de contacts à la maison des citoyens
- Nombre de contacts avec l'équipe mobile

\*Questionnaires de satisfaction à destination des participants / personnes reçues à la maison des citoyens et auprès de l'équipe mobile

**Résultats attendus**

- Taux de présence des associations d'usagers et de leur action augmentée sur le territoire
- Taux d'implication des usagers dans l'ensemble des actions du territoire augmenté

# 1-5. Budget prévisionnel de l'action

## Nature, objet et montant annuel des postes de dépenses les plus significatifs :

- Le budget proposé est établi sur 3 ans 2019/2021.
- Ce budget ne prévoit pas de coût de location et de fonctionnement d'un local, une mise à disposition pourrait permettre de porter ce projet d'utilité publique.

BUDGET PREVISIONNEL pour l'année 2019			
DEPENSES		RECETTES	
<b>Coordinateur</b>			
1 ETP	49 000 €	<b>Subvention ARS</b>	65 000 €
<b>Frais déplacements coordinateur et représentants des usagers</b>	6 000 €		
<b>Budget de communication (création d'un site ...)</b>	5 000 €		
<b>Frais de gestion projet et fonctionnement</b>	5 000 €		
- 10% DU PROJET			
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>65 000 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>65 000 €</b>

BUDGET PREVISIONNEL pour l'année 2020 et 2021			
DEPENSES		RECETTES	
<b>Coordinateur 1 ETP</b>	50 000 €		
<b>Chargé(e) d'Accueil</b>	30 000 €	<b>Subvention ARS</b>	91 000 €
<b>Frais déplacements coordinateur et représentants des usagers</b>	6 000 €		
<b>Frais de gestion projet et fonctionnement</b>	5 000 €		
- 10% DU PROJET			
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>91 000 €</b>		

# 1-6. Informations complémentaires éventuelles

Date : Langon,

Signatures :

Directeur ou son représentant

Président de la commission des usagers ou du conseil de la vie sociale

# ANNEXES

## **Annexe 1 : questionnaire à destination du grand public**

### **Santé et social : Vos besoins et vos attentes sont au cœur de nos préoccupations.**

Usagers, patients, aidants, familles... nous avons conscience que vous pouvez être confrontés à des questionnements, des difficultés en lien avec le quotidien.

Afin d'être en mesure de vous proposer des prestations adaptés à vos besoins et vos attentes, nous vous proposons de bien vouloir répondre au questionnaire suivant :

1. **Dans votre quotidien, être confronté à des difficultés ou avoir des interrogations concernant la santé ou le social, ça veut dire quoi pour vous ?**
- 2.
3. **Pouvez-vous donner un ou des exemples de difficultés ou de questionnements vous préoccupants actuellement dans le domaine de votre santé ?**
- 4.
5. **Quels types d'information pourraient concrètement répondre à vos besoins ?**
6. **Que proposeriez-vous pour rendre accessible ces informations ?**
7. **Si un lieu d'accueil sur votre territoire vous permettez de vous informer, de vous orienter, de vous accompagner, de proposer des rencontres avec des associations, est-ce que cela répondrait à vos besoins?**  
 Oui  Non  
**Pouvez-vous préciser votre réponse :**
8. **Quels types de permanence, souhaiteriez-vous trouver dans ce lieu ? (plusieurs réponses possibles)**
  - Une aide sociale,
  - Une aide juridique,
  - Une aide quand à vos droits ou l'accès aux droits,
  - Une information sur les prestations (soins, ateliers de prévention, ...) disponibles sur le territoire,
  - Une aide pour les démarches « santé ou sociale » à effectuer par internet,
  - Une permanence du CLIC, de la MAIA, de la PASS ...
  - Un annuaire des professionnels et structures du territoire,
  - Une permanence d'une sage-femme pour les adolescents et jeunes adultes,
  - Une permanence des associations de patients ou d'usagers,
  - Une permanence pour le tabac, l'alcool,...
  - Des rencontres de partage et d'échanges,
  - Autres, veuillez préciser :
9. **Comment souhaiteriez-vous être guidé/ accompagné dans vos démarches sociales ?**
10. **Est-ce qu'un site internet pour les usagers proposant l'ensemble des informations pourrait répondre à vos attentes ?**  
 Oui  Non



**Pouvez-vous préciser ?**

**11. Seriez-vous intéressé par des rencontres, des conférences, des tables rondes ?**

Oui

Non

**Pouvez-vous préciser ?**

**12. Commentaire(s):**

**13. Vous êtes :**

Un patient

Un usager

Un aidant

**14. Vous vivez :**

En ville

A la campagne

**15. Vous avez :**

Moins de 20ans

De 20 à 29 ans

De 30 à 39 ans

De 40 à 59 ans

De 60 à 69 ans

70 ans et plus

**Nous vous remercions de votre participation.**

## **Annexe 2 : questionnaire à destination des associations d'usagers**

### **Santé et social : Vos besoins et vos attentes sont au cœur de nos préoccupations.**

Usagers, patients, aidants, familles... nous avons conscience qu'ils peuvent être confrontés à des questionnements, des difficultés en lien avec le quotidien.

Nous sommes en réflexion sur un projet qui pourrait se situer au cœur de la cité destiné aux citoyens de la "ville".

Afin d'être en mesure d'écrire un projet adapté, nous vous proposons de vous associer à notre réflexion et bien vouloir nous apporter votre regard, votre expertise.

Nous vous remercions par avance.

- 1. Dans votre quotidien associatif, quelles sont les attentes, les besoins, les difficultés concernant la santé ou le social que les usagers vous remontent le plus souvent ?**
- 2. D'après vous, quelles sont les solutions possibles aux problématiques identifiées?**
- 3. Est-ce qu'un lieu dédié aux citoyens, situé au cœur de la cité, pourrait être une des solutions?**  
 Oui  Non
- 4. Pouvez-vous préciser?**
- 5. Si votre réponse est "oui", comment imaginez-vous ce lieu?**
- 6. Si ce lieu d'accueil, sur le territoire Sud Gironde, permettait d'informer, d'orienter, d'accompagner, de proposer des rencontres avec des associations, est-ce que cela répondrait aux besoins identifiés?**  
 Oui  Non
- 7. Pouvez-vous préciser votre réponse :**
- 8. Si ce lieu d'accueil existait, est-ce que vous souhaiteriez participer à la vie de celui-ci?**  
 Oui  Non
- 9. Pouvez-vous préciser de quelle façon ? Que souhaiteriez-vous proposer dans ce lieu?**
- 10. Quels types de permanence, souhaiteriez-vous trouver dans ce lieu ? (plusieurs réponses possibles)**
  - Une aide sociale,
  - Une aide juridique,
  - Une aide quand à vos droits ou l'accès aux droits,
  - Une information sur les prestations (soins, ateliers de prévention, ...) disponibles sur le territoire,
  - Une aide pour les démarches « santé ou sociale » à effectuer par internet,
  - Une permanence du CLIC, de la MAIA, de la PASS ...
  - Un annuaire des professionnels et structures du territoire,
  - Une permanence d'une sage-femme pour les adolescents et jeunes adultes,
  - Une permanence pour le tabac, l'alcool,...

- Des rencontres de partage et d'échanges,
- Autres, veuillez préciser :

**11. Est-ce qu'un site internet pour les usagers proposant l'ensemble des informations pourrait répondre aux attentes ?**

**12. Pouvez-vous préciser ?**

**13. Commentaire libre :**

**14. Vous êtes :**


- Association de patient
- Association d'utilisateur
- Autres :

**15. Votre association est présente et active en Sud Gironde :**

- oui
- non
- souhait de développer des actions sur ce territoire

**Nous vous remercions de votre participation.**

## Annexe 3 : feuille d'émargement



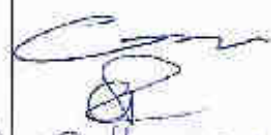

	<h3>Feuille d'émargement</h3>	<i>Référence</i> QUA/QUA/ENG 001A
		<i>Page</i> : 1/1

Date de la réunion : ...5/09/18.....

Réunion animée par :

Personnes excusées :

Les présents :

NOMS	PRENOMS	SERVICE	SIGNATURE
DE MARCHI	CÉLINE	OPC H18 33 Rd	
G. Couhard		présidente OTS 33	
U. LEON	Stina	UNAS	
CRISTINA APREA	F. ROUQUET	Finances Asses Euros	
B. L. L. G. G. G.	M. L. L. L.	RS/pus tte	

TSVP